

2018/11/20 - H 457 - NOREVIE

# NOREVIE

L'INTELLIGENCE DES LIEUX

62 Rue Saint-Sulpice - CS 40520  
59505 Douai Cedex

www.norevie.com  
www.norevous.com  
www.norevie-immobilier.fr



Monsieur Le Maire  
Monsieur Alain MENSION  
Mairie  
Place du Général de Gaulle  
59283 RAIMBEAUCOURT

Réf : Béguinages Norevie

Douai, le 13 novembre 2018

Monsieur Le Maire,

Vous m'avez interpellé directement ou mis en copie du courrier que vous avez adressé à Floralys Domicile. Je tenais à ce titre à vous apporter sans tarder ma première réponse par écrit avant une prochaine rencontre.

Notre partenaire, Floralys Domicile en charge de réaliser l'activité d'animation sociale dans nos béguinages vit une situation de fragilité dont il attend de Norevie d'assumer ses difficultés, menaçant les hôtessees de ne plus être en mesure de réaliser sa mission.

Le désarroi des hôtessees nous est insupportable et depuis deux ans nous demandons à l'association de se réorganiser pour apporter un service de qualité à un coût raisonnable en rémunérant correctement ces dernières. Les courriers des hôtessees et la toute dernière pétition de locataires contre Floralys en témoignent.

Norevie tient à réaffirmer sa volonté de maintenir le concept de béguinage sur lequel nous développons d'importants investissements de recherches pour améliorer le confort de vie de nos locataires. La solvabilité de nos aînés a chuté ; leurs aspirations ont évolué, les enjeux liés aux coûts des Ephad, tout cela concoure à contemporanéiser notre offre ; ce que Floralys Domicile n'a pas voulu entendre, restant figé sur le même modèle depuis 20 ans.

Nous examinons depuis plusieurs mois toutes les possibilités en notre capacité économique et conformément au respect de ce que la réglementation HLM nous autorise pour pérenniser le travail essentiel des hôtessees.



2018 M 20 - A 2757

Nous regrettons vivement que le malheureux conflit qui nous oppose aujourd'hui au prestataire Floralys Domicile, vienne en contresens de ce à quoi nous croyons. Le perfide courrier de Floralys Domicile, vous alertant récemment en prodiguant des messages mensongers n'est pas loyal et déplorable.

Nous vous tiendrons informés des dispositions que nous auront pu mettre en place pour accompagner les hôtes en conflit avec leur employeur.

Je vous assure, Monsieur le Maire, de l'expression de mes sentiments cordiaux.

**Monsieur Jacques BRENOT**

**Directeur Général de Norevie et Floralys SCIC**

